

Guide de saisie ICLSC - PQPTM

Profil d'intervention :

Toute intervention avec un usager qui reçoit un service dans le cadre de la trajectoire du programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM) devra être codifiée avec le profil 411 - PQPTM dans votre statistique.

Il est de la responsabilité de l'intervenant d'utiliser le bon code de profil selon la trajectoire utilisée pour l'usager.

Les codes d'actes présentés sous les rubriques 7700 et 7790 **doivent être utilisés uniquement en trajectoire PQPTM**. Les interventions saisies avec ces codes, devront **obligatoirement avoir un code de profil 411 - PQPTM**.

411	PQPTM	Services dans le cadre du programme québécois pour les troubles mentaux : des auto-soins à la psychothérapie (PQPTM). Ensemble d'activités d'évaluation, de traitement, de suivi et de références rendus à la personne ayant un trouble mental avéré ou présumé, qui est spécifiquement pris en charge par le Programme québécois pour les troubles mentaux : des auto-soins à la psychothérapie (PQPTM).
420	Serv psychosoc généraux	Services qui consistent en des activités d'évaluation, de référence, de suivi, d'aide et de soutien. Ils sont offerts à proximité aux personnes qui requièrent des services psychosociaux de courte durée pour des problèmes situationnels qui peuvent aussi être de nature aiguë et réversible (ex. : événement stressant, perte d'un être cher, difficulté relationnelle). Ils visent à développer, améliorer ou restaurer l'habileté personnelle et sociale ainsi qu'à prévenir la détérioration de la situation.
410	Problèmes santé mentale	Services qui consistent en des activités d'évaluation, de consultation, de traitement, de suivi et de référence rendus à la personne ayant un trouble mental ou en voie d'être diagnostiquée.

Raison :

Les raisons indiquées dans le cadre normatif I-CLSC sont basées sur les diagnostics de la quatrième édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux.

5120	Troubles de l'humeur
	Trouble dont la caractéristique principale est une perturbation de l'humeur, incluant : trouble dépressif majeur, trouble dysthymique, trouble bipolaire, trouble cyclothymique, trouble de l'humeur dû à une affection médicale générale ou à une substance.
*5121	Trouble dépressif
5130	Troubles anxieux
	Troubles de panique avec ou sans agoraphobie, phobies, troubles obsessionnels compulsifs, stress, anxiété généralisée, troubles anxieux dus à une affection médicale ou à une substance, incluant : panique, phobie, trouble obsessionnel compulsif, etc.
*5132	Trouble d'anxiété généralisée
*5133	Trouble de panique
*5134	Agoraphobie
*5135	Phobie spécifique
*5136	Phobie sociale
*5137	Trouble obsessionnel compulsif
*5138	État de stress post-traumatique

Acte :

Les codes d'actes inscrits dans l'intervention doivent refléter le réel travail de l'intervenant. Ainsi, il est normal de retrouver des interventions d'une autre nature tout au long du suivi de l'usager à l'intérieur du programme. (Ex. : Signalement à la DPJ, démarches, Présentation PI...)

Le code 6531 - Évaluation ou réévaluation du trouble mental et la rubrique

7790 - Actions de psychothérapie (7791, 7792, 7793, 7794, 7795) peuvent être utilisés **uniquement par les médecins, psychologues et titulaires du permis de psychothérapeute.**

Les codes de raison de la rubrique 7700 - Action à caractère psychosocial incluant la santé mentale doivent être utilisés avec le code de profil 411 – PQPTM.

6500	Actions d'évaluation ou de réévaluation Examens ou réévaluations (physiques, psychosociaux ou communautaires) d'un usager, effectué au cours d'une rencontre évaluative ou à l'aide d'un outil. Ce code doit être utilisé seulement si l'évaluation ou la réévaluation est le principal motif de l'intervention. Les codes de la rubrique (6500) doivent toujours être utilisés dans le champ 1 de l'acte de l'intervention.
*6531	Évaluation ou réévaluation du trouble mental <i>Seuls les médecins, psychologues et professionnels dûment habilités à évaluer les troubles mentaux peuvent utiliser ce code d'acte spécifique d'évaluation.</i>
7700	Action à caractère psychosocial incluant la santé mentale Thérapie, écoute, sensibilisation, jumelage, parrainage et toute autre forme d'aide visant à permettre aux individus et à leurs proches de résoudre une ou des difficultés temporaires en vue de rétablir l'équilibre dynamique de leurs rapports avec leur environnement et de poursuivre un développement humain et social satisfaisant, excluant : les actions de réadaptation et de réintégration sociale (8100).
*7724	Autosoins non dirigés Information sous différentes formes (papier, web, autres) avec peu ou pas de suivi clinique. <u>Description :</u> <i>Toute activité qui a pour but d'aider une personne à prendre les meilleures décisions pour sa santé. Ils consistent non seulement en des stratégies éducatives, mais aussi en des interventions qui permettent le développement de nouvelles compétences, l'application de nouvelles aptitudes et la participation au processus décisionnel. Parmi les différents outils, on retrouve des guides d'autosoins, du matériel écrit ou électronique, des instruments d'autosoins audiovisuels ou accessibles sur internet, des programmes d'intervention utilisant des techniques cognitivo-comportementales assistée par les technologies de l'information et des communications, ainsi que des programmes structurés d'autosoins. Certains outils peuvent offrir des info. et des conseils généraux sur la santé mentale, tandis que d'autres peuvent être adaptés davantage à un trouble mental spécifique. Les interventions d'autosoins dans lesquelles les intervenants suivent les progrès des personnes et leur offrent des info. et des encouragements sont considéré comme étant des autosoins dirigés. Ce soutien aux autosoins peut provenir de diverses sources, dont les suivantes : divers intervenants, des pairs aidants, des acteurs dans la communauté ayant une expertise.</i>

*7725	<p>Autosoins dirigés</p> <p>Information sous différentes formes (papier, web, autres) avec suivi clinique de courte durée</p> <p><u>Description :</u></p> <p><i>Les autosoins dirigés conventionnels comportent l'utilisation d'un éventail de livres, de manuels d'autosoins ou de matériel électronique adaptés. Il peut s'agir également de programmes d'autosoins dirigés assistés par les technologies de l'information et des communications.</i></p> <p><i>En général, un intervenant ayant reçu une formation pertinente effectue la présentation du matériel aux personnes présentant de l'anxiété afin d'en faciliter l'utilisation. Il assure également un suivi des progrès réalisés et des résultats. Ce type de suivi s'effectue à court terme, par des rencontres en personne ou des entretiens téléphoniques de courte durée.</i></p>
*7726	<p>Éducation psychologique</p> <p>Aide à la compréhension du trouble mental identifié, des symptômes, des traitements, développement habiletés spécifiques.</p> <p><u>Description :</u></p> <p><i>Enseignement de connaissances et d'habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie ou la santé de la personne, notamment à prévenir l'apparition de problèmes de santé ou sociaux incluant les troubles mentaux ou la détérioration de l'état mental.</i></p> <p><i>L'enseignement peut porter par exemple sur la nature de la maladie physique ou mentale, ses manifestations, ses traitements y incluant le rôle que peut jouer la personne dans le maintien ou le rétablissement de sa santé et aussi sur des techniques de gestion de stress, de relaxation ou d'affirmation de soi. L'éducation psychologique est habituellement de courte durée, initiée par un intervenant, et soutenue par l'utilisation de documents écrits.</i></p>
*7727	<p>Intervention de soutien</p> <p>Soutien émotionnel et conseils.</p> <p><u>Description :</u></p> <p><i>Cette intervention vise à soutenir la personne dans le but de maintenir et de consolider les acquis et les stratégies d'adaptation en ciblant les forces et les ressources dans le cadre de rencontres ou d'activités régulières ou ponctuelles. Cette intervention implique notamment de rassurer, de prodiguer des conseils et de fournir de l'information portant sur l'état de la personne ou encore la situation vécue. Elle vise également à apprécier l'état de la personne afin de déterminer si l'aide d'un intervenant est requise.</i></p>
*7728	<p>Relaxation appliquée</p> <p>Techniques de relaxation musculaire progressive, dans un suivi de 12 à 15 rencontres.</p> <p><u>Description :</u></p> <p><i>Intervention axée sur l'utilisation de la relaxation musculaire progressive dans des situations et des occasions où la personne vit ou pourrait vivre de l'anxiété. Le suivi consiste généralement en 12 à 15 séances hebdomadaires (ou moins si la personne se rétablit plus tôt, ou si plus si nécessaire sur le plan</i></p>

		<i>clinique), d'une durée d'une heure chacune.</i>
*7729	Intervention interpersonnelle	<p>Interventions utilisant le modèle basé « Interpersonnel Psychotherapy », mais qui n'en sont pas.</p> <p><u>Description :</u></p> <p><i>«Intervention interpersonnelle» correspond au modèle très spécifique qu'est le «Interpersonal Psychotherapy (IPT)» traitement reconnu pour la dépression. Actuellement, les articles de référence sur lequel s'appuient les recommandations concernant la «thérapie interpersonnelle» ne permettent pas de dire que ce type de traitement est de la psychothérapie, voilà pourquoi nous utilisons plutôt l'expression «intervention interpersonnelle».</i></p>
*7730	Intervention utilisant des techniques cognitivo-comportementales	<p>Intervention utilisant des techniques cognitivo-comportementale.</p> <p><u>Description :</u></p> <p><i>Les interventions utilisant des techniques cognitivo-comportementales peuvent servir de façon non exclusive à faire de l'éducation psychologique sur différents sujets (par exemple, l'impact des pensées sur les émotions, l'hygiène de vie, l'importance de l'activation comportementale et du réseau social), à soutenir la personne dans son auto-observation, à favoriser l'apprentissage de techniques de gestion des émotions et de résolution de problèmes, au développement de meilleures habiletés sociales, à la reconnaissance des pensées négatives ou automatiques et à leur association à certaines situations, et au remplacement des pensées erronées par d'autres plus adaptées ou réalistes. Contrairement à la psychothérapie cognitivo-comportementale, l'expression «intervention utilisant des techniques cognitivo-comportementales» ne renvoie pas à la psychothérapie ce qui signifie que ces interventions ne visent pas à modifier ce qui organise et régule le fonctionnement psychologique et mental de la personne, comme les croyances fondamentales et les schémas.</i></p>
7790	Actions de psychothérapie	<p>Actions de psychothérapie basées sur différents modèles et approches théoriques. Seuls les médecins, psychologues et titulaires du permis de psychothérapeute peuvent utiliser ces codes d'actes spécifiques à la psychothérapie. Ces codes sont normalisés et transmis à la banque commune de données.</p>
*7791	Psychothérapie cognitivo-comportementale	<p>Visé à modifier les croyances fondamentales et les schémas.</p>
*7792	Psychothérapie humaniste	<p>Visé à modifier les schèmes émotionnels.</p>
*7793	Psychothérapie psychodynamique	<p>Visé à modifier un contenu plus ou moins inconscient (<i>système conscient/préconscient/inconscient.</i>)</p>
*7794	Psychothérapie systémique	<p>Visé à modifier le fonctionnement du sous-système individu.</p>